

INFORMATION PRÉOPÉRATOIRE

PROTHÈSE TOTALE DE HANCHE

→ PATIENT(E)

Nom

Prénom

→ NATURE DE L'INTERVENTION

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La prothèse totale de hanche est une intervention chirurgicale qui a pour but de remplacer les surfaces articulaires de la hanche (cavité cotyloïdienne du bassin et tête du fémur) par un implant chirurgical ou prothèse. Les causes de l'atteinte articulaire sont les plus souvent l'arthrose et les séquelles de fracture, et plus rarement une nécrose de la tête fémorale ou un rhumatisme articulaire. L'évolution en l'absence de traitement est la persistance ou l'aggravation des douleurs. Lorsque le traitement médical n'est plus efficace, une chirurgie avec pose d'une prothèse totale de hanche est possible.

En accord avec votre chirurgien et selon la balance bénéfice-risque, il vous a été proposé une prothèse totale de hanche. Les alternatives à cette intervention vous ont bien été expliquées. Il va de soi que votre chirurgien pourra, le cas échéant et en fonction des découvertes peropératoires ou d'une difficulté rencontrée, procéder à une autre technique jugée par lui plus profitable à votre cas spécifique.

AVANT LE TRAITEMENT

Un bilan radiographique complet est réalisé permettant de confirmer le diagnostic et de prévoir la chirurgie. Un bilan dentaire et urinaire est également prescrit afin de rechercher une infection qui devra être traitée avant l'intervention pour éviter toute contamination.

QUEL TRAITEMENT ?

La chirurgie est réalisée sous anesthésie générale ou locorégionale et dure entre 1h et 2h. Une cicatrice est réalisée à la face antérieure, externe ou postérieure de la hanche selon les habitudes de votre chirurgien et de taille adaptée selon les cas (entre 10 et 20 cm). Les surfaces articulaires sont coupées (cotyle et fémur) à l'aide d'une instrumentation chirurgicale spécialement développée pour votre prothèse de hanche. La prothèse peut être fixée dans l'os par impaction (prothèse sans ciment) ou avec du ciment (prothèse cimentée) au libre choix de votre chirurgien. A la fin de l'intervention, un drain permettant d'évacuer l'hématome peut ou non être laissé. Si un drain est posé, il sera enlevé sur prescription.

ET APRÈS ?

Le lever et l'appui sur le membre sont autorisés dès le lendemain, sauf avis contraire du chirurgien. La rééducation de la hanche se fait essentiellement par la reprise de la marche. Certains mouvements particuliers sont à éviter et ils vous seront indiqués par le chirurgien ou le kinésithérapeute. Afin d'éviter les phlébites, un traitement anticoagulant est prescrit pendant plusieurs semaines. Des bas de contentions peuvent être utilisés également.

Après quelques jours d'hospitalisation, votre chirurgien autorisera votre sortie avec les ordonnances de soins nécessaires (pansement, antalgiques, anticoagulants, kinésithérapie). Vous serez revu en consultation avec des radiographies. La rééducation doit être poursuivie soit à domicile avec un kinésithérapeute soit en centre de rééducation.

La marche est protégée par des béquilles pendant environ 10 jours, et dans un délai de 4 à 8 semaines vous pourrez reprendre la conduite et votre activité professionnelle. Ces délais sont variables et sont donnés à titre indicatif. Ils vous seront confirmés lors de la consultation avec votre chirurgien.